

**Intervention de S.E.M. Ali Djadda Kampard, Ministre du commerce et de l'industrie
de la République du Tchad
Coordonnateur du Groupe des Pays les moins avancés à l'OMC
10^{ème} Table ronde de la Chine sur les accessions
Evènement en ligne du 18 janvier 2022 (12h, heure de N'Djamena)**

**Mesdames, Messieurs les Ministres,
Madame la Directrice générale
Mesdames et Messieurs,
Monsieur le Modérateur,**

Je suis ravi de prendre la parole à cette 10^{ème} Table ronde de la Chine sur les accessions qui est l'un des cinq piliers du Programme de la Chine pour les PMA et les accessions. La Table ronde annuelle sur les accessions est une initiative louable qui mérite d'être hautement saluée et appréciée. Je saisis cette occasion pour exprimer toute notre reconnaissance à la Chine pour l'établissement de ce Programme en faveur des PMA et pour l'organisation de cet évènement en coordination avec le Secrétariat de l'OMC.

Nous appelons de nos vœux à renforcer cette coopération fructueuse avec la Chine. Je voudrais également féliciter et remercier la Directrice de la Division Accession Madame MAIKA et toute son équipe pour le soutien constant et pertinent apporté aux PMA et aux PMA en accession en particulier.

Il ne fait aucun doute que les PMA représentent le groupe des pays les plus vulnérables tant par leurs parts du commerce mondial que par leurs dotations en infrastructures de base et surtout par leur capacité à répondre aux chocs internes et externes. Cela devient d'autant plus difficile en raison de l'impact dévastateur de la pandémie - COVID-19 sur les économies des PMA. Les statistiques récentes relatives à la pandémie sont inquiétantes et montrent le degré de vulnérabilité des PMA.

Mesdames, Messieurs,

Tous les PMA en accession aspirent à accéder à l'OMC dans l'objectif de pouvoir s'intégrer à l'économie mondiale et de tirer le meilleur parti du commerce international afin de promouvoir leur développement. Toutefois, l'accession à l'OMC n'est pas une simple formalité. Cela implique des concessions, des ressources financières et un tas de réformes internes qui sont parfois difficiles à entreprendre pour un PMA par lui-même, compte tenu de nombreux défis à relever. D'où, l'importance de la Table ronde de la Chine sur les accessions pour les PMA.

À côté de l'assistance technique et le renforcement des capacités apportés par le Secrétariat de l'OMC, l'appui fourni par la Chine est d'une importance capitale pour nous. La Table ronde est une excellente occasion pour les PMA et les membres de l'OMC d'échanger sur des sujets liés aux accessions.

À travers cet évènement, les PMA accédants bénéficient du partage d'expérience et de bonnes pratiques d'autres membres, qui ont déjà fait l'expérience d'accession à l'OMC, au titre de l'article 12 de l'Accord de Marrakech.

Cela permet aux PMA en accession de bénéficier d'une aide ciblée pour mieux appréhender et gérer les méandres de leurs processus d'accession.

Depuis la création de l'OMC, neuf (9) PMA ont accédé à l'Organisation, dont six (6) depuis l'établissement de la Table ronde de la Chine sur les accessions. Actuellement, huit (8) PMA sont en cours d'accession à l'OMC. Force est de constater qu'il n'y a pas eu d'accession de PMA depuis la 11^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC.

La crise sanitaire mondial a certainement handicapé les travaux sur les accessions des PMA, et ce malgré les efforts considérables fournis par le secrétariat. Les répercussions socio-économiques de la pandémie continuent de se faire sentir dans les pays les moins avancés en particulier. Ainsi, ceux qui sont en accession se retrouvent à un moment critique. Ils ont besoin de plus de soutien de la part de la Chine ainsi que d'autres membres de l'OMC pour qu'ils fassent preuve de flexibilité dans les négociations y relatives.

Mesdames, Messieurs,

Le processus d'accession est un catalyseur de l'effort des gouvernements pour réformer leur économie et ouvrira la voie à un meilleur avenir pour leur population. Les PMA réitèrent, dans le cadre des négociations pour leur accession à l'OMC, le besoin fondamental que les Membres en négociation prennent en compte les contraintes spécifiques des PMA – sur le plan institutionnel, structurel, et en termes de ressources financières et humaines.

C'est pourquoi, nous appelons les Membres qui négocient avec les PMA en accession à faire preuve de la plus grande compréhension, et à éviter d'exiger des concessions et des engrangements allant au-delà des repères fixés dans les lignes Directrices de 2002 pour l'Accession des PMA ainsi que la Décision du Conseil Général de 2012 "Addendum I" en tant qu'instruments d'accession pour les PMA. Cela, effectivement au regard de la consolidation tarifaire moyenne sur les marchandises, mais également de l'accès au marché des services.

Après dix années d'organisation de la Table ronde de la Chine sur les accessions et tout en ayant à l'esprit que la pandémie a changé certaines réalités à travers le monde et dans les PMA en particulier, j'invite humblement nos partenaires et tous les bénéficiaires, particulièrement les PMA, à réfléchir sur ce qui pourrait être amélioré dans le cadre de la Table ronde sur les accessions.

Une telle réflexion permettrait d'envisager l'avenir du soutien octroyé par la Chine aux PMA en accession et de l'améliorer en cas de nécessité.

Je vous remercie